

RAPPORT ANNUEL
DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU

FONDS REVENU MENSUEL FMOQ

AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le présent Rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les États financiers annuels vérifiés du Fonds revenu mensuel FMOQ. Vous pouvez obtenir les États financiers annuels vérifiés au 31 décembre 2009 gratuitement, sur demande et sans frais, en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597, en nous écrivant au 1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1111, Montréal (QC.) H3G 1R8 ou en nous adressant un courriel à info@fondsfmoq.com. Les États financiers du Fonds revenu mensuel FMOQ sont également accessibles en consultant les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.

Vous pouvez aussi obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds revenu mensuel FMOQ a comme objectif de procurer au participant un revenu mensuel relativement constant tout en tentant de préserver le capital.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans :

- de la liquidité et des titres à revenu fixe canadiens ;
- des titres de participation canadiens.

Voici quelques autres éléments stratégiques du Fonds revenu mensuel FMOQ :

- la répartition des actifs entre les différentes grandes classes d'actif a été confiée par le gestionnaire du Fonds au conseiller en placement du Fonds, selon certaines balises. La répartition cible du Fonds est la suivante : $\pm 45\%$ en liquidité et titres à revenu fixe et $\pm 55\%$ en titres de participation canadiens ;
- le pourcentage de liquidité maintenu dans le Fonds revenu mensuel FMOQ est établi de façon à pouvoir répondre au volume de rachats nets maximums, tel qu'estimé par le gestionnaire. Le conseiller en placement responsable du Fonds établit, en fonction de ses attentes sur l'évolution des taux d'intérêt, la durée à donner au portefeuille et la répartition des placements selon les échéances ;
- pour les titres à revenu fixe, il choisit des titres parmi les émetteurs gouvernementaux et corporatifs dont la cote de crédit est BBB ou mieux selon les cotes établies par l'agence canadienne CBRS ou une cote équivalente. Il effectue également ses choix en fonction d'obtenir une bonne diversification en terme de durée et d'émetteurs ;
- pour les titres de participation canadiens, il choisit les titres qui composent le portefeuille en fonction de leurs valeurs respectives, de leurs politiques de distribution de revenu et de leur potentiel de croissance. Pour ce faire, il examine les données financières passées et prospectives, ainsi que diverses informations relatives au management et aux politiques de l'entreprise ;
- en cas de situation difficile sur les marchés, les conseillers en placement peuvent s'en prémunir en investissant une portion importante du Fonds revenu mensuel FMOQ en titres du marché monétaire canadien.

RISQUES

Les stratégies de placement adoptées par le Fonds revenu mensuel FMOQ comportent certains risques expliqués en détail dans le prospectus du Fonds. Vous trouverez ci-après les événements qui ont pu occasionner des changements dans le niveau global du risque du Fonds au cours de l'exercice.

Risque lié aux bourses :

Les stratégies globales de placement du Fonds revenu mensuel FMOQ n'ayant pas été modifiées au cours de l'exercice, le risque intrinsèque du Fonds lié aux bourses n'a donc pas été modifié en 2009. Toutefois, compte tenu qu'en 2009, la situation des marchés financiers et boursiers, s'est nettement redressée et que plusieurs indices précurseurs ont laissé présager au cours des derniers mois de l'exercice une fin imminente de la récession, le risque lié aux bourses a globalement diminué, tant pour le Fonds revenu mensuel FMOQ que pour les autres fonds de revenu canadiens.

Risque lié aux émetteurs :

Les stratégies globales de placement du Fonds revenu mensuel FMOQ n'ayant pas été modifiées au cours de l'exercice, le risque intrinsèque du Fonds lié aux émetteurs n'a donc pas été modifié en 2009. Toutefois, compte tenu qu'en 2009, la situation des marchés financiers et boursiers, s'est nettement redressée et que plusieurs indices précurseurs ont laissé présager au cours des derniers mois de l'exercice une fin imminente de la récession, le risque lié aux émetteurs a globalement diminué, tant pour le Fonds revenu mensuel FMOQ que pour les autres fonds de revenu canadiens.

Risque lié aux taux d'intérêt :

L'échéance moyenne des obligations détenues par le Fonds revenu mensuel FMOQ est demeurée sensiblement la même au cours de l'année, il n'y a donc pas eu d'effet significatif sur l'exposition du Fonds aux risques liés aux taux d'intérêt au cours de l'exercice.

Risque lié au crédit :

La politique de placement du Fonds revenu mensuel FMOQ limite de façon précise le risque que le Fonds peut supporter en terme de risque lié au crédit. Cette politique n'ayant pas été modifiée au cours de l'année, la stabilité de la répartition des placements entre les titres gouvernementaux et les titres de sociétés, ainsi que la politique de diversification du Fonds font en sorte que globalement le niveau de risque du Fonds revenu mensuel FMOQ n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Risque lié aux titres étrangers :

Le Fonds revenu mensuel FMOQ n'ayant pas investi à l'étranger au cours de l'exercice, le risque lié aux titres étrangers a donc été nul.

Risque lié aux devises :

Le Fonds revenu mensuel FMOQ n'ayant pas investi à l'étranger au cours de l'exercice, le risque lié aux titres étrangers a donc été nul.

Risque lié aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres :

Compte tenu de la situation générale des marchés financiers, par mesure de prudence, le Fonds revenu mensuel FMOQ a cessé temporairement, depuis novembre 2008, toutes ses activités de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres. Le niveau de risque lié à ces opérations est donc nul en date du 31 décembre 2009. Au cours de la période où le Fonds a effectué ce type d'opérations, le Fonds n'a subi aucune perte découlant de ces activités.

Risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières :

Le Fonds revenu mensuel FMOQ n'a acquis et détenu, au cours de l'exercice, aucun papier commercial adossé à des créances non émis par une banque. Le niveau de risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières du Fonds est demeuré stable au cours de l'exercice 2009.

Risque lié aux fiducies de revenu :

De nouvelles règles fiscales relatives à certaines fiducies de revenu entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Suite à l'application de ces règles, certaines fiducies de revenu peuvent convenir de se convertir en société par actions encourageant ainsi des coûts pouvant avoir une incidence sur le rendement d'un placement dans une telle fiducie. En 2009, le Fonds a réduit la portion de son portefeuille investie dans des fiducies de revenu qui est passée de 27 % à 20 %. Le niveau de risque à l'égard des fiducies de revenu a donc été réduit en 2009.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des douze derniers mois, le Fonds revenu mensuel FMOQ a enregistré un rendement net de tous frais de 25,61 % alors que son indice de référence, composé de divers indices de marché selon les mêmes pourcentages que la répartition cible du Fonds (voir à cet égard la rubrique « rendements passés » ci-après), affichait un rendement brut (c'est-à-dire non diminué de frais de gestion ou d'acquisition) de 27,20 %. Le rendement du Fonds le situe dans le premier quartile des fonds de revenu mensuel de même nature.

Au cours des douze derniers mois, la répartition des actifs du Fonds affichait quelques différences par rapport à celle de sa répartition cible. Tout au long de l'année, le conseiller en placement responsable de la répartition des actifs du Fonds a maintenu une surpondération en liquidité au détriment des titres de participation. Cette stratégie a légèrement défavorisé le rendement du Fonds.

Le tableau ci-dessous présente les rendements bruts des différentes catégories d'actif par rapport à ceux des composantes de son indice de référence.

RENDEMENT 2009 DES DIVERSES CATÉGORIES D'ACTIF

Catégories d'actif	Fonds revenu mensuel FMOQ	Indice de référence
Obligations	5,7 %	5,4 %
Actions privilégiées	38,3 %	29,4 %
Actions canadiennes et fiducies de revenu	40,2 %	39,1 %

Comme on peut le constater, le Fonds revenu mensuel FMOQ a mieux performé que son indice de référence pour toutes les catégories d'actif.

Globalement, la combinaison de ces bonnes performances avec la stratégie de répartition d'actif du Fonds utilisée au cours de l'exercice, a fait en sorte que le rendement brut (avant frais de gestion) du Fonds revenu mensuel FMOQ a été similaire à celui de son indice.

De par sa nature et ses objectifs de placement, le Fonds revenu mensuel FMOQ recueille principalement les investissements à long terme des participants aux Fonds FMOQ. Dans cette optique, il est normal de constater un faible volume de rachats (moins de 10 %). Compte tenu que le volume des rachats ont été plus que compensés par les achats de nouvelles parts, cette situation n'a eu aucun impact négatif sur le rendement du Fonds.

Le ratio des frais de gestion du Fonds revenu mensuel FMOQ est demeuré le même qu'en 2008, soit 1,00 %. À ce niveau, le Fonds revenu mensuel FMOQ demeure parmi les fonds canadiens de revenu les moins coûteux, avantageant ainsi le rendement net du Fonds par rapport aux fonds comparables.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'année 2009 avait bien mal commencé sur le plan économique. Les statistiques démontraient que la récession prenait de la vigueur un peu partout dans le monde. En janvier et février, les indices boursiers continuaient à chuter au même rythme que lors des pires mois de 2008. Les efforts des gouvernements pour soutenir le système financier, à l'aide de garanties bancaires, ainsi que l'économie, par le biais d'imposants programmes de stimulations fiscales axés sur la consommation et les infrastructures, ont par la suite commencé à porter des fruits. La Banque du Canada a d'ailleurs fait passer son taux directeur de 1,5 % au 31 décembre 2008 à 0,25 % en avril 2009. Ce taux était toujours en vigueur au 31 décembre 2009. À partir du 9 mars 2009, les indices boursiers ont amorcé une puissante remontée qui s'est poursuivie jusqu'à la fin 2009. La plupart des économies mondiales auront connu une croissance économique positive au deuxième semestre, ce qui représente un changement drastique par rapport à l'importante contraction des 12 mois précédents. Compte tenu des stratégies de placement utilisées par le Fonds revenu mensuel FMOQ et du faible niveau de frais qui sera maintenu en 2010, le positionnement du Fonds, en terme de rendement par rapport à son indice de référence devrait, en 2010, se maintenir ou s'améliorer par rapport à celui de 2009.

Passage aux normes internationales d'information financière « IFRS »

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris les fonds d'investissement, seront remplacées par les normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise « IFRS ») à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers semestriels et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, soit à partir du semestre terminé le 30 juin 2011 pour le Fonds.

Le gestionnaire travaille à la réalisation d'un plan de conversion qui permettra de respecter le calendrier établi par l'ICCA pour le passage aux normes IFRS. À ce jour, la phase « identification » ainsi que l'analyse des incidences de la conversion aux normes IFRS sont terminées. La phase « faisabilité » est en cours et l'implantation des solutions est majoritairement complétée. Dès le début de 2010, des données comparatives en date du 30 juin 2010 seront recueillies en vue de préparer les états financiers semestriels pour la période terminée le 30 juin 2011 conformément aux normes IFRS.

À l'heure actuelle, le gestionnaire du Fonds prévoit que les répercussions des IFRS sur les états financiers du Fonds seront les suivantes :

- les parts du Fonds seront présentées à titre de passif ou à l'avoir des porteurs de parts selon les critères énoncés dans l'IAS 32. Étant donné qu'il s'agit d'un Fonds uni-classe et que les cinq critères permettant la classification à l'avoir des porteurs de parts sont respectées, le Fonds devrait continuer à présenter ses parts à l'avoir des participants;
- le portefeuille du Fonds ne fera pas partie du jeu d'états financiers. Il sera vérifié et présenté en annexe des états financiers de façon non consolidée et non comparative;
- en vertu des critères énoncés dans l'IAS 12, il est possible que des montants à titre d'actifs ou de passifs d'impôts futurs soient présentés aux états financiers;
- une nouvelle terminologie comptable sera utilisée conformément à celle prescrite dans les normes IFRS.

Plusieurs des modifications précédentes font encore l'objet de discussions entre les parties concernées et pourraient être changées ou abandonnées, notamment en ce qui a trait à la comptabilisation d'actifs ou de passifs d'impôts futurs. D'ici la transition, le gestionnaire surveillera l'évolution des normes IFRS et ajustera, au besoin, son plan de transition.

Compte tenu de l'évolution des normes et de la non-disponibilité de certaines données de marché, le gestionnaire n'est pas en mesure à ce stade-ci de se prononcer sur l'incidence financière qu'aura la transition aux normes IFRS sur son état de l'actif net et l'état des résultats. Une communication de l'incidence quantitative sera présentée dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010. À l'heure actuelle, le gestionnaire a déterminé que le passage aux normes IFRS n'aura aucune incidence significative sur la valeur liquidative par part des Fonds pour les fins autres que les états financiers.

Le 16 octobre 2009, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des projets de modification du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. Ces modifications proposées, si elles sont adoptées, permettront d'harmoniser la terminologie comptable à celle utilisée dans les normes IFRS. De plus, des modifications seront apportées à la méthode de calcul du rendement et du ratio des frais de gestion afin que la classification des parts au passif ou à l'avoir des porteurs de parts n'ait aucune incidence. Les propositions sont présentement à l'étape de consultation et leur adoption n'a pas été finalisée.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le gestionnaire du Fonds revenu mensuel FMOQ est la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et le placeur principal des parts du Fonds est la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Ces deux sociétés sont des filiales à part entière de la *Société de services financiers Fonds FMOQ inc.*

Le gestionnaire et le placeur principal du Fonds revenu mensuel FMOQ se partagent l'ensemble des frais de gestion perçus à même le Fonds et prévus au prospectus, selon la valeur de leur travail respectif et les standards du marché.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

ACTIF NET PAR PART ⁽¹⁾

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (3 mois) ⁽⁴⁾	31 décembre 2005
Actif net en début d'exercice	7,78 \$	10,09 \$	9,98 \$	10,00 \$	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des produits	0,42	0,54	0,53	0,13	s.o.
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,10)	(0,03)	s.o.
Gains (pertes) réalisés	(0,28)	(0,39)	0,21	(0,01)	s.o.
Gains (pertes) non réalisés	1,93	(1,94)	0,03	(0,01)	s.o.
Commissions de courtage	(0,02)	(0,01)	(0,01)	—	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	1,96	(1,89)	0,66	0,08	s.o.
Distributions					
Revenus de placement (excluant les dividendes)	0,17	0,30	0,26	0,05	s.o.
Dividendes	0,15	0,13	0,15	0,02	s.o.
Gains en capital	—	—	0,16	0,02	s.o.
Remboursement de capital	0,08	—	—	0,01	s.o.
Distributions totales ⁽³⁾	0,40	0,43	0,57	0,10	s.o.
Actif net au 31 décembre de l'exercice indiqué	9,35 \$	7,78 \$	10,09 \$	9,98	s.o.

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds d'investissement.

⁽⁴⁾ Début des opérations en octobre 2006.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (3 mois) ⁽⁴⁾	31 décembre 2005
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	54 530 \$	34 850 \$	35 306 \$	27 919 \$	s.o.
Nombre de parts en circulation	5 818 744	4 458 071	3 490 901	2 798 190	s.o.
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	1,00 %	1,00 %	1,01 %	1,01 %	s.o.
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	1,00 %	1,00 %	1,01 %	1,01 %	s.o.
Taux de rotation du portefeuille ⁽³⁾	118 %	94 %	93 %	29 %	s.o.
Ratio des frais d'opérations ⁽⁴⁾	0,19 %	0,05 %	0,08 %	0,38 %	s.o.
Valeur liquidative par part	9,37 \$	7,82 \$	10,11 \$	9,98 \$	s.o.

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds revenu mensuel FMOQ sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds au taux annuel de 1,00 % (taxes incluses). Ces frais sont payables hebdomadairement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif de l'ensemble des frais de gestion des Fonds FMOQ, à l'exclusion du Fonds monétaire FMOQ, peuvent se résumer ainsi :

• Administration du Fonds, mise en marché, tenue de dossiers des participants et marge bénéficiaire du gestionnaire	0,70 %
• Garde des valeurs et services fiduciaires des régimes fiscaux	0,06 %
• Gestion du portefeuille de placements	0,22 %
• Autorité réglementaire, vérification et frais légaux	0,02 %

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds revenu mensuel FMOQ, au cours des périodes présentées, ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds.

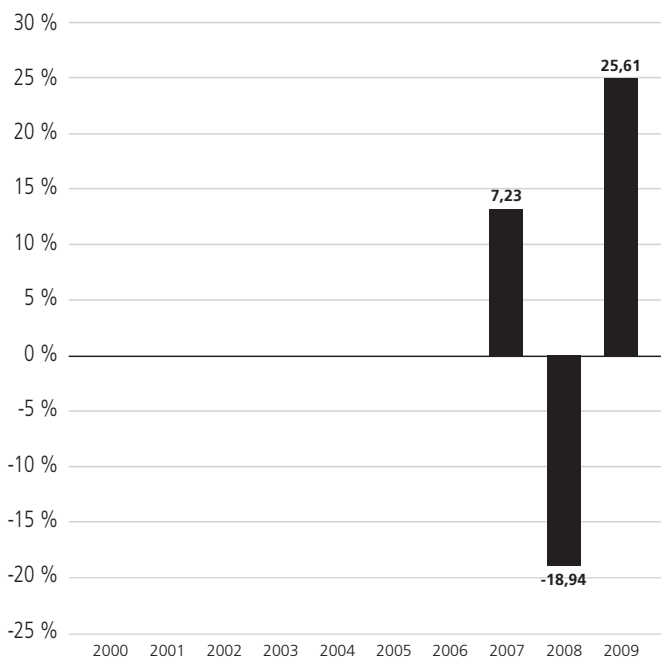
Le rendement passé du Fonds omnibus FMOQ n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS (%)

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds revenu mensuel FMOQ pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre après déduction des frais de gestion.

Le graphique présente, sous forme de pourcentage, au dernier jour de l'exercice, la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

**FONDS REVENU MENSUEL FMOQ
RENDEMENTS ANNUELS**



RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

Ce tableau présente le rendement total annuel composé historique du Fonds revenu mensuel FMOQ en comparaison avec le rendement de l'indice composé décrit ci-dessous qui lui sert de repère.

RENDEMENT PASSÉ DU FONDS REVENU MENSUEL FMOQ POUR LES PÉRIODES DE UN ET TROIS ANS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2009 ET DEPUIS SA CRÉATION, EN OCTOBRE 2006

	Fonds revenu mensuel FMOQ ¹	Indice ^{2,3}
1 an	25,61 %	27,20 %
3 ans	2,97 %	3,11 %
Depuis sa création en octobre 2006	3,00 %	3,78 %

1) Les rendements sont nets des frais.

2) L'indice se compose des indices financiers suivants et ce, dans la proportion et la période indiquées à l'égard de chacun : DEX - Bons du Trésor 91 jours à 3 %, DEX - univers à 27 %, S&P/TSX - actions à 25 %, Scotia Capital – fiducies de revenu à 30 % et BMO Nesbitt Burns, indice de rendement global 50 actions privilégiées à 15 %.

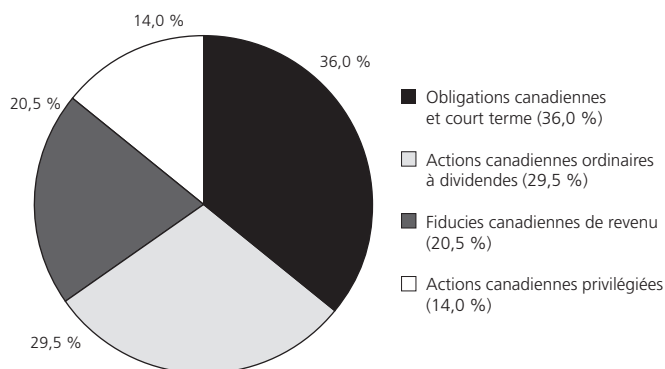
3) Il est à noter que les rendements de l'indice sont présentés de façon brute (c'est-à-dire non diminués de frais de gestion ou d'acquisition), alors que les rendements du Fonds omnibus FMOQ sont présentés nets de tous frais.

COMPARAISON AVEC L'INDICE

Au cours du dernier exercice financier, votre placement dans des unités du Fonds revenu mensuel FMOQ a connu une performance légèrement inférieure à celle de l'indice composé décrit ci-dessus qui lui sert de repère. Il est toutefois important de noter que le rendement du Fonds revenu mensuel FMOQ est net de tous frais, alors que le rendement de l'indice de référence est brut et qu'il ne peut être acquis sans assumer des frais de transaction ou de gestion qui en diminueraient le rendement.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2009



Valeur liquidative totale : 54 529 760 \$

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*

	% de la valeur liquidative
1 Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,9
2 Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2012-09-01	4,5
3 Rogers Communications, classe B	2,9
4 Canadian Oil Sands Trust	2,8
5 Gouvernement du Canada, 2,000 %, 2014-12-01	2,7
6 Banque Royale du Canada	2,7
7 Banque Toronto-Dominion	2,5
8 BCE	2,2
9 Fortis	2,0
10 ARC Energy Trust	2,0
11 Vermilion Energy Trust	1,9
12 Province de Québec, 4,500 %, 2018-12-01	1,9
13 Gouvernement du Canada, 3,500 %, 2020-06-01	1,9
14 Baytex Energy Trust	1,8
15 TELUS Corporation	1,6
16 Banque Scotia	1,6
17 Gouvernement du Canada, 5,000 %, 2037-06-01	1,5
18 Thomson Reuters Corporation	1,4
19 Fonds de placement immobilier RioCan	1,4
20 Banque Toronto-Dominion, taux variable, 2106-12-18	1,4
21 Société Financière Manuvie	1,3
22 Ontrea, série A, placement privé, 5,700 %, 2011-10-31	1,3
23 Emera	1,3
24 Allied Properties Real Estate Investment Trust	1,3
25 Northern Property Real Estate Investment Trust	1,2
Total	59,0

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce Fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds revenu mensuel FMOQ. Une mise à jour trimestrielle peut être obtenue sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmq.com ou www.sedar.com.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ peuvent être obtenus sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmq.com ou www.sedar.com.



Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ :

- dans le site Internet www.fondsfmq.com; ou
- en composant le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597; ou
- en écrivant à
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1111,
Montréal (Québec) H3G 1R8.

